

POSE DE LA PREMIERE PIERRE

EXTENSION DE LA CLINIQUE VIA DOMITIA POLE SANTE PROFESSEUR LOUIS SERRE

Samedi 21 février 2015 à 11h

M. le Député
M. le Conseiller Général.
M. le Président du Groupe Clinipôle
M. le Gérant de la Structure Immobilière Via Domitia
M. le Directeur de l'Hôpital Local
Mmes et MM les Maires et Vice-Présidents de la Communauté de Communes
Mmes et MM les Élus,
Mmes et MM,
Chers amis,

I - PREAMBULE

Le 9 février 2007, nous inaugurons le Pôle Santé « Professeur Louis SERRE ».
Le 21 février 2015, 8 ans plus tard, nous sommes réunis pour la pose de la 1^{ère} pierre de l'extension de la Clinique Via Domitia.

Dans le contexte des fortes turbulences que nous venons de vivre, c'est forcément avec un très grand plaisir que nous voyons ce Pôle Santé s'agrandir et ce à plusieurs titres.

II – NOMBREUSES REALISATIONS DEPUIS 14 ANS

Durant ces derniers événements, nous avons ressenti la stigmatisation de notre ville comme profondément injuste, une stigmatisation qui a sévèrement mis à mal notre image.

Nous avons également entendu beaucoup de choses inexactes. « *Cette ville aurait été oubliée* »... ce qui laisse supposer que pas grand chose n'aurait été fait.

Et bien, je m'inscris en faux contre de telles affirmations.

C'est la trop forte explosion démographique des années 1970/80/90, bien au-delà des capacités réelles d'absorption de la ville, qui est à l'origine de tous nos maux. Il faudra beaucoup de temps pour retrouver tous les équilibres détruits. C'est ce à quoi nous nous employons depuis 2001.

Ce Pôle Santé est sûrement le plus bel exemple - en tout cas l'exemple le plus emblématique - des réalisations utiles à la population.

Beaucoup de choses ont été réalisées depuis 14 ans, grâce à l'action des élus qui se sont engagés avec moi bien sûr, mais aussi grâce à l'aide d'un grand nombre de partenaires.

Le secteur public nous a aidés : l'État (à travers tous ses grands services et ses grandes fonctions), la Communauté de Communes du Pays de Lunel, le Conseil Général, le Conseil Régional, la C.A.F, etc.

Le secteur privé nous a aidés : je pense au secteur médical, aux entreprises du secteur immobilier, etc.

Sans partir dans une trop longue énumération, je voudrais citer tout de même quelques exemples :

- la crèche municipale « le Manège Enchanté »,
- le complexe sportif de Dassargues,
- le Centre de Secours des Pompiers,
- le Lycée Victor Hugo,
- les grands espaces publics : Place de la République, le Parc J. Hugo, le Parking du Canal, le Pont de Vesse, la Place de l'Eglise, la Place J. Jaurès,
- la Médiathèque Intercommunale,
- les transports en commun,
- le Musée Médard, le Musée de la Tour des Prisons, l'Arboretum,
- de nombreux ensembles du Centre Ville ont été réhabilités, comme l'îlot où nous avons logé la MJD, la Place Jean Moulin, l'Espace Castel ou la Salle Brassens,
- de grands travaux en matière d'hydraulique après les inondations de 2002 et 2003 ont été réalisés,
- etc.... etc...

A l'évidence, beaucoup, beaucoup, de choses ont été faites. Mais bien sûr, je ne nie pas nos difficultés et il reste encore à faire. Toutes les aides seront les bienvenues pour répondre aux attentes.

III – LE POLE SANTE

Mais revenons au Pôle Santé.

Il y a 14 ans, en 2001,

- de nombreux services de santé étaient partis de Lunel,
- la permanence des soins n'était plus assurée sur la ville,
- d'autres services comme la Clinique des Platanes allaient devoir fermer ou partir.

Nous nous sommes donc attelés à la tâche.

A ce moment là, j'ai eu la chance d'avoir à mes côtés Jean-Paul ROUSTAN, et de bénéficier de son aide précieuse. La Ville de Lunel lui doit beaucoup en matière de santé.

D'autres aides nous ont été précieuses, notamment celle des Docteurs CONSTANTIN et ROUVIERE, et celle de l'Hôpital Local.

D'abord, il a fallu convaincre l'A.R.H. (aujourd'hui A.R.S.) du bien fondé d'un pôle santé à Lunel.

Ensuite, les réalisations ont suivi :

- la Maison Médicale, aujourd'hui vrai Service des Urgences,
- la construction du Pôle Santé « Pr Louis SERRE », un bel exemple de collaboration Public/Privé.
- le retour du mammobile,
- l'implantation du SAMU,
- la mise en service d'un scanner,
- l'implantation de la Caserne des Pompiers à proximité.

IV – L'EXTENSION DE LA CLINIQUE VIA DOMITIA

Je vous rappelle que le premier grand bâtiment déjà construit appartient à l'Hôpital Local. Il héberge l'hôpital Local (secteur public) et la Clinique Via Domitia (secteur privé).

Aujourd'hui, nous posons la 1^{ère} pierre de l'extension de la Clinique Via Domitia.

Cette extension participera au renforcement des services de santé de proximité, au bénéfice des habitants de Lunel et du Pays de Lunel.

Je laisserai donc le soin au Dr ROUVIERE et au Dr CONSTANTIN de vous décrire mieux que moi le contenu de cette nouvelle offre de santé.

V - CONCLUSION

Pour en terminer :

Nous ne pouvons donc que nous féliciter d'une offre de soins qui ne cesse de se renforcer, et qui bénéficient à tous.

Je remercie tous les acteurs qui ont rendu possible ce nouvel équipement.

Je remercie sincèrement le Dr CONSTANTIN et le Dr ROUVIERE pour leur implication dans la santé au service des Lunellois,

Je vous donne rendez-vous pour l'inauguration de ce nouvel établissement dans 1 an environ.

Merci de votre attention.